

Les objectifs stratégiques de l'INSP

La feuille de route de l'Institut national du service public pour les prochains mois a officiellement été remise à Mme Maryvonne Le Brignonen, directrice, par le Premier ministre, M. Jean Castex, le vendredi 28 janvier 2022 au cours de la cérémonie d'inauguration de l'INSP, en présence de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Mme Amélie de Montchalin.

Elle se compose de cinq axes :

Axe 1 | Recruter au sein de l'INSP des profils socialement, géographiquement et académiquement plus divers

Action 1 | Repenser les voies d'accès à l'INSP

Un bilan des voies traditionnelles (concours externe, interne et troisième concours) et des dispositifs expérimentaux (concours « Docteurs » et « Talents ») d'accès à l'Institut sera conduit. Sur cette base, une redéfinition de l'architecture globale des concours et des conditions propres à chacun d'entre eux sera menée afin d'assurer un recrutement répondant aux objectifs d'excellence et de promotion de la diversité.

Échéances : fin février 2022 pour l'évaluation globale des cinq voies d'accès, 2024 pour les dispositifs expérimentaux récents en vue d'une refonte des voies d'accès.

Action 2 | Revoir en profondeur les épreuves écrites et orales des concours d'entrée

Seront étudiées pour les épreuves écrites : une structuration autour de mineures/majeures, la mise en place d'épreuves à option et l'introduction d'un thème annuel ou d'un référentiel d'œuvres pour l'épreuve de culture générale, qui sera maintenue. Pour les oraux, un recentrage sur l'examen des capacités et du potentiel des candidats au-delà du contrôle des connaissances. L'opportunité de remplacer l'épreuve orale d'anglais par une certification reconnue au niveau international sera également étudiée.

Échéance : mars 2022 (pour une mise en œuvre en 2023 ou 2024)

Action 3 | Engager des travaux préparatoires à l'organisation par l'INSP du recrutement des diplomates du cadre d'Orient

Le concours d'Orient va désormais donner accès au corps des administrateurs de l'État. Dans cette perspective, les travaux pour son organisation par l'INSP et l'intégration des lauréats à la scolarité de l'INSP seront menés, en coordination avec le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Échéance : courant 2022

Axe 2 | Revoir en profondeur la formation initiale et approfondir le tronc commun aux écoles de service public

Action 4 | Assurer le pilotage et la coordination du tronc commun aux écoles du service public

Après la mise en place du tronc commun pour la promotion 2022-2023, des préconisations relatives au périmètre (inclusion de nouvelles écoles ou de nouveaux corps) et au contenu (introduction de nouvelles thématiques, en matière par exemple de souveraineté et de conduite de projets) du tronc commun seront formulées.

Échéance : 1^{er} semestre 2022 (pour application dès 2023)

Action 5 | Rénover la scolarité pour une plus grande professionnalisation, individualisation des parcours et spécialisation

La formation initiale devra offrir des enseignements professionnalisants, intercalés avec des périodes de stages de terrain en France et à l'étranger, afin de faciliter la prise de poste. L'individualisation et l'accompagnement des parcours permettront de suivre la progression des élèves en lien avec leur projet de carrière. Enfin, des modules de spécialisation, incluant la possibilité de suivre un parcours doctoral, seront introduits.

Échéance : 3^{ème} semestre 2022

Action 6 | Proposer des alternatives au classement de sortie

Une nouvelle procédure de sortie sera proposée afin d'offrir une bonne adéquation entre les compétences recherchées par les employeurs et les profils des candidats, et s'assurer de l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de hautes responsabilités, en se prémunissant de tout risque de cooptation ou de discrimination.

Échéance : fin février 2022 (pour une mise en œuvre en 2023 ou 2024)

Axe 3 | Refonder l'offre de formation continue de la haute fonction publique en donnant un rôle pivot à l'INSP

Action 7 | Faire de l'INSP la tête de réseau de la formation continue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État

Une refonte des parcours de carrière des cadres supérieurs impose de mettre en place une véritable gestion des ressources humaines, plus stratégique et davantage individualisée, qui sera pilotée par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (Diese). La Diese, créée le 1^{er} janvier 2022, doit permettre d'offrir, en lien avec l'ensemble des ministères, de meilleures conditions d'accompagnement des cadres supérieurs et dirigeants dans une logique d'évaluation et de mobilité. Un plan d'actions ainsi qu'un modèle économique seront proposés par l'INSP à la Diese. Il fédérera notamment l'ensemble des offres des opérateurs de formation continue publics.

Échéance : 1^{er} semestre 2022

Action 8 | Faire monter en puissance le cycle des hautes études du service public (CHESP), désormais organisé par l'INSP

Renforcer le dimensionnement et le contenu de ce programme de formation de très haut niveau, piloté par la Diese, qui s'adresse à des cadres issus des trois versants de la fonction publique, de la magistrature de l'ordre judiciaire, du secteur de la recherche et du secteur privé, destinés à devenir des cadres supérieurs et dirigeants.

Échéance : mars 2022

Action 9 | Refondre l'offre de formation continue destinée aux cadres supérieurs et dirigeants de l'État en lien avec la politique stratégique interministérielle

Les formations proposées permettront aux cadres supérieurs à fort potentiel d'être accompagnés vers des emplois de direction de l'État et à tous les autres cadres supérieurs de renforcer leurs perspectives de carrière et de mobilité. Le catalogue de formation articulera des programmes de montée en compétences structurés sur le temps long, des modules courts de sensibilisation ainsi qu'une offre de formation à distance.

Échéance : 1^{er} semestre 2022

Action 10 | Centraliser sur une plateforme unique l'ensemble des offres de formation pour les cadres dirigeants

Créer une plateforme unique regroupant l'ensemble des offres de formations destinées aux cadres supérieurs de l'État en s'appuyant sur la plateforme Mentor.

Échéance : 1^{er} semestre 2022

Axe 4 | Renforcer les liens de l'INSP avec le monde académique et la recherche

Action 11 | Constituer un corps enseignant composé de binômes enseignants-chercheurs / praticiens de l'action publique et lancer des projets de recherche dans le domaine de l'action publique

Les enseignants-chercheurs pourront intervenir dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue ou encore de la formation diplômante. Ils mèneront en parallèle des projets de recherche sur lesquels la conduite de l'action publique pourra s'appuyer. Les résultats seront diffusés et valorisés au service des administrations et des politiques publiques. Des conférences de premier plan seront également organisées et ouvertes au grand public pour mieux faire connaître le fonctionnement de l'État.

Échéance : 1^{er} semestre 2022 pour des propositions opérationnelles

Action 12 | Intégrer l'apport des sciences dans l'offre de formation initiale et continue et offrir un parcours doctoral aux élèves volontaires

Des modules sur l'apport des sciences fondamentales, comportementales et de la recherche sur l'action publique seront conçus et proposés, tant en formation initiale que continue. Un parcours doctoral sera par ailleurs ouvert aux élèves de formation initiale, sur la base du volontariat, en lien avec les administrations intéressées.

Échéance : 1^{er} semestre 2022 pour des propositions opérationnelles

Action 13 | Nouer des partenariats universitaires et intégrer des réseaux académiques internationaux

Des partenariats seront mis en place avec une ou plusieurs universités afin de lancer une activité de recherche ambitieuse. Des relations académiques privilégiées seront par ailleurs nouées avec des établissements de renommée internationale en matière de gouvernance publique, comme la Harvard Kennedy School, la Blavatnik School of

Government, la Hertie School de Berlin ou le Collège de Bruges. Enfin, l'opportunité de l'intégration de l'INSP dans un réseau universitaire sera examinée.

Échéance : 1^{er} semestre 2022 pour des propositions opérationnelles

Axe 5 | Accroître le rayonnement international de l'Institut

Action 14 | Mobiliser le réseau des anciens élèves internationaux

L'animation de cette communauté sera renforcée, notamment en organisant avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères des événements locaux à destination des anciens élèves internationaux afin de contribuer au rayonnement de la France et constituer un relai de ses valeurs et de son modèle. Un événement réunissant les anciens élèves de l'ENA dans le contexte d'installation de l'INSP et de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne sera organisé dans ce cadre.

Échéance : 1^{er} semestre 2022

Action 15 | Établir le bilan de l'action existante en matière de coopération et dessiner de nouvelles perspectives alignées avec les priorités diplomatiques de la France

L'évaluation des actions de coopération passées et actuelles donnera lieu à la définition de nouvelles priorités, tant en termes de zones géographiques que de thématiques d'intervention.

Échéance : 2022

Action 16 | Développer et faire évoluer les cycles internationaux et l'offre de formation à l'international

Les objectifs et les contenus pédagogiques des cycles internationaux seront revus à la lumière de la scolarité réformée de formation initiale et du nouveau catalogue de formation continue. De nouvelles formations, courtes et longues, sur catalogue, pourront être proposées aux cadres internationaux de haut niveau.

Un programme de sensibilisation et de découverte de l'organisation politique et administrative française et de ses principes à destination des cadres étrangers de haut niveau sera lancé.

Échéance : 2022 pour des propositions opérationnelles